



Vacances à l'étranger avec un enfant

Par **lily78_old**, le **14/09/2007** à **22:45**

bonjour

Je vis seule avec mon fils de 4 ans dont la garde est partagée. Son père le garde 1 week-end sur 2 et la moitié des vacances scolaires.

Ma soeur vit au Burkina-Faso. Je souhaiterais y aller en vacances avec mon fils en juillet 2008 pendant 3 semaines mais son père s'y oppose, jugeant le pays trop "dangereux". De plus, la période durant laquelle je pourrais y aller tombe en même temps que sa garde et il refuse d'inverser les dates de garde.

Je souhaiterais connaître mes droits là-dessus. ai-je le droit de partir en vacances à l'étranger si le père n'est pas d'accord? Doit-il signer un accord? Comment faire pour les dates?

Merci